Toledot

***Les descendances d’Avraham***

*(Discours du Rabbi, Chabbat qui bénit le mois de Kislev 5721-1960)*

1. Les commentateurs de la Torah, analysant le verset “ Voici les descendances d’Its’hak fils d’Avraham, Avraham enfanta Its’hak ”, se demandent quel est le sens de cette répétition. Car, de fait, après avoir évoqué “les descendances d’Its’hak fils d’Avraham”, pourquoi dire encore que “ Avraham enfanta Its’hak ”.

Plusieurs réponses sont données à cette question. Voici quelques unes d’entre elles :

A) Le traité Baba Metsya 87a et le Midrach Tan’houma Toledot, paragraphe 1, cité par le commentaire de Rachi, au début de la Parchat Toledot expliquent que “ toutes les nations du monde se moquaient et disaient que ” Its’hak n’était pas le fils d’Avraham. D.ieu fit donc qu’Its’hak ait le même visage que son père, de sorte que tous puissent constater qu’il était bien le fils d’Avraham.

Tel est donc le sens du verset “ Its’hak, fils d’Avraham ”. En effet, on avait une preuve qu’il était bien son fils et tous pouvaient témoigner que c’était effectivement le cas.

B) Le Midrach Tan’houma Toledot, paragraphe 4 et le Midrach Rabba, au début de la Parchat Toledot, disent que “ Its’hak portait Avraham comme une couronne et Avraham portait Its’hak comme une couronne ”, tant l’un était fier de l’autre.

C) La ‘Hassidout, dans le Or Ha Torah, au début de la Parchat Toledot et, d’une manière légèrement différente, dans le Torah Or et le Torat ‘Haïm, à la même référence, précise que le service de D.ieu d’Avraham était basé sur la bonté et l’amour, alors que celui d’Its’hak était dirigé vers la rigueur et la crainte.

Chaque sentiment du service de D.ieu, qu’il s’agisse d’amour ou de crainte, présente un double niveau. Ainsi, on distingue la crainte inférieure de la crainte supérieure. La première, la plus basse, est la peur de transgresser la Volonté de D.ieu, du fait du châtiment que l’on encourrait en agissant ainsi, ou même en ayant une motivation plus élevée, mais, en tout état de cause, en considérant le mal qui découlerait, pour l’homme, de la transgression.

La crainte supérieure, la plus élevée, est celle que l’on éprouve face à la grandeur et à l’élévation de D.ieu, devant laquelle on s’emplit de honte, à l’idée de transgresser Sa Volonté. A ce stade, c’est la faute elle-même qui fait peur, car elle va à l’encontre de la Volonté de D.ieu.

De même, il est deux stades d’amour, le grand amour et l’amour réduit. Ce dernier, le sentiment le plus restreint, est celui qui conduit à aimer D.ieu et à mettre en pratique Sa Volonté pour son propre bien, matériel ou, de manière plus fine, spirituel. Le grand amour, le plus haut, est éprouvé pour D.ieu Lui-même et il permet d’accomplir Sa Volonté “ non pas pour recevoir une récompense ” et en tirer du bien.

Il est dit que “ les actions des pères sont des indications pour les fils ” et la Torah délivre donc ici un enseignement, s’appliquant au service de D.ieu de chaque Juif. Les deux termes “ Avraham ” de ce verset correspondent aux deux stades de l’amour et les deux termes “ Its’hak ”, aux deux stades de la crainte.

Pour l’un comme pour l’autre de ces sentiments, on atteint d’abord le stade le plus bas, l’amour réduit et la crainte inférieure, puis le plus élevé, le grand amour et la crainte supérieure. Ainsi, le traité Nazir 23b dit que “ l’on doit toujours étudier la Torah et pratiquer les Mitsvot, même si on ne le fait pas pour Son Nom ” et l’on consultera, à ce propos, le Rambam, lois de l’étude de la Torah, chapitre 3, paragraphe 5, lois de la Techouva, chapitre 10, paragraphe 5, l’Admour Hazaken, lois de l’étude de la Torah, chapitre 4, paragraphe 3 et le Tanya, à la fin du chapitre 39.

Ainsi, on peut pratiquer la Torah et les Mitsvot en ayant pour motivation son propre bien, ce qui correspond bien à l’amour réduit et à la crainte inférieure. En effet, poursuit la Guemara, “ c’est en n’agissant pas pour Son Nom, dans un premier temps, que l’on pourra, par la suite, le faire pour Son Nom ”, atteignant alors un stade plus élevé, celui du grand amour et de la crainte supérieure.

Et, l’ordre dans lequel le verset précédemment cité est énoncé précise également quelle est la succession de ces étapes, dans le service de D.ieu, crainte inférieure, amour réduit, grand amour, crainte supérieure, comme l’expliquent différents textes, en particulier le chapitre 43 du Tanya.

Il y a effectivement là un enseignement pour le service de D.ieu de chaque Juif. Chacun doit éprouver pour Lui à la fois de l’amour et de la crainte, Avraham et Its’hak, comme le souligne le chapitre 41 du Tanya. Nos Sages disent, au traité Bera’hot 16b, que “ seuls trois méritent le titre de Pères ”. Avraham, Its’hak et Yaakov sont bien les pères de tout le peuple juif. Chacun doit donc retrouver en lui la manière dont ils servirent D.ieu.

A l’opposé, tous ne sont pas tenus d’adopter le comportement des douze fils de Yaakov. Chaque Juif appartient à une tribu bien précise et il doit servir D.ieu en fonction de la mission impartie à celle-ci. Tous, en revanche, doivent posséder les caractères des Patriarches. Celui qui se limite à un seul sentiment, l’amour ou la crainte, peut ne consentir aucun effort et agir uniquement de manière naturelle, comme le souligne le Torah Or, à la Parchat Toledot, page 19c, étant couramment enclin vers la bonté ou vers la rigueur.

Il en résulte que l’effort est nécessaire, comme le souligne le Tanya, au chapitre 15. Pour cela, il faut cumuler ces deux sentiments et servir D.ieu de toutes les manières possibles.

D) Le Midrach Ha Néélam, dans le Zohar, tome 1, page 135a, explique que Avraham fait allusion à l’âme.

Le Zohar, à la page 122b, trouve également la même allusion, dans le passage décrivant le décès de Sarah. Ainsi, “ et Sarah mourut ” signifie que son corps perdit la vie, précisément “ à Kiryat Arba ”, la ‘cité des quatre’ éléments fondamentaux constituant le corps qui, en cet endroit, se séparèrent, alors que, se trouvant “ dans le pays de Canaan ”, dans ce monde matériel, ces éléments étaient “ à ‘Hevron ”, tous réunis, conformément à l’étymologie de ce terme. Alors, “ Avraham se leva de devant son mort ” et l’âme, transcendant la mort et la séparation de ces éléments, quitta le corps.

Its’hak est de la même étymologie que *Ts’hok*, le rire, le plaisir, évoquant celui que l’âme éprouvera dans le monde futur. Commentant le verset “ Its’hak, fils d’Avraham ”, le Zohar dit que, dans le monde futur, l’âme, ‘Avraham’, éprouvera le plaisir, ‘Its’hak’. Comment le recevra-t-elle ? Par le fait que “ Avraham enfanta Its’hak ”, par l’effort de l’âme, investi dans ce monde matériel. Celui-ci suscitera le plaisir, qui se révélera pleinement dans le monde futur.

2. Comme nous l’avons déjà souligné, plusieurs interprétations données par nos Sages à propos d’un même verset sont nécessairement liées entre elles et ne peuvent être sans rapport, l’une avec l’autre.

On peut établir qu’il en est bien ainsi de la manière suivante. Nos Sages, au traité Kilaïm, chapitre 9, Michna 8, décomposent le mot Chaatnez, mélange de laine et de lin, en *Choua*, *Tavi*, *Nouz*, termes qui signifient lissé, filé et tissé. Le traité Nidda 61b explique qu’en regroupant ces trois termes dans un même mot, la Torah établit le lien qui existe entre eux. En conséquence, si une seule ou deux de ces trois conditions sont réunies, il ne s’agit pas de Chaatnez, d’après la Torah.

Ainsi, il est établi que trois notions, déduites de lettres différentes appartenant à un même mot, sont nécessairement liées entre elles et combien plus en est-il ainsi pour ce qui fait l’objet de notre propos, puisque les quatre interprétations que nous avons citées portent sur les mêmes mots. Il nous faut donc préciser quel est ce lien.

Le Zohar, tome 3, page 53b, dit que tous les récits de la Torah délivrent un enseignement pour notre service de D.ieu et la ‘Hassidout nous permet de le définir. Comme nous l’avons vu, cette dernière montre que chaque Juif doit cumuler les deux aspects de ce service de D.ieu, l’amour et la crainte. Elle précise ce que doivent être ces deux sentiments. Le Zohar permet également de comprendre pourquoi la Torah précise que “ Its’hak était le fils d’Avraham, Avraham enfanta Its’hak ”. En effet, nous devons savoir que l’âme, en servant D.ieu, attire le plaisir et que celui que nous suscitons actuellement se révélera dans le monde futur. Car, la conscience de la récompense permet de consentir l’effort nécessaire avec un enthousiasme accru.

On peut, en revanche, se poser la question suivante. Que déduire du fait que “ Avraham enfanta Its’hak ” selon les interprétations de la Guemara et du Midrach ? Que nous importe qu’à l’époque, les nations aient pu prétendre que Its’hak n’était pas le fils d’Avraham et que, de ce fait, D.ieu ait fait que le fils ressemble au père ? Que déduisons-nous du fait que Its’hak était fier d’Avraham et Avraham d’Its’hak ?

3. La Guemara et le Midrach font référence à des manifestations surnaturelles. De manière naturelle, en effet, Avraham ne pouvait pas avoir d’enfant, non seulement parce que, physiquement, il était stérile, comme le note le traité Yebamot 64a, mais aussi du fait des influences astrales, selon lesquelles il ne pouvait enfanter.

C’est la raison pour laquelle le verset Béréchit 15, 5, dit : “ Il le fit sortir à l’extérieur ” et nos Sages expliquent, au traité Chabbat 156a : “ Départis-toi ces influences astrales ”. Ainsi, pour qu’il puisse enfanter, D.ieu éleva Avraham au dessus des astres.

De même, la fierté d’Avraham devant la grandeur d’Its’hak était également surnaturelle. De manière naturelle, chaque génération est plus basse que celle qui la précède. Ainsi, le traité Chabbat 112b constate : “ Si les premières générations étaient comme des anges, nous sommes comme des hommes ”. Its’hak, bien que plus jeune que Avraham, possédait des qualités qui complétaient la perfection de son père, dont il était donc la “ couronne ”, de laquelle il se parait. Il y avait bien là un fait surnaturel.

Ce qui vient d’être dit nous délivre un enseignement. Chacun doit, en effet, avoir conscience qu’un Juif ne subit pas les limites de la nature, non seulement dans le domaine spirituel, mais aussi matériellement. Car, Avraham avait des descendances morales avant même la naissance d’Its’hak. Rachi explique, au début de la Parchat Noa’h, d’après le Midrach Béréchit Rabba, chapitre 30, paragraphe 6, que “ les descendances des Justes sont leurs bonnes actions ”. Bien plus, les livres de la Kabbala, le Or Ha ‘Hama, commentant le Zohar, tome 3, page 90a et le Chaar Ha Mitsvot, à la Parchat Béréchit, précisent que chaque relation conjugale, se déroulant de manière sainte et conforme à la Torah, est à l’origine d’une naissance spirituelle.

La naissance d’Its’hak introduisit donc un fait nouveau. Elle montra que, s’agissant de sa descendance au sens physique, Avraham n’était pas non plus limité par les lois de la nature.

Puis viennent “ les moqueurs de la génération ”, selon l’expression de Rachi, au début de la Parchat Toledot, c’est-à-dire les opposants au domaine de la Sainteté, en chaque époque, d’après le traité Yoma 38b, qui disent aux Juifs : “ Soit, dans le domaine moral, vous n’êtes pas limités par les phénomènes naturels et vous pouvez donc agir en conséquence. En revanche, quand il s’agit d’action physique, de descendance, vous ne pouvez pas en avoir autrement qu’en vous pliant à Aviméle’h, le roi et le dirigeant de ce pays. C’est donc d’Aviméle’h que Sarah est enceinte ! Et, c’est de cette manière que l’on obtient la satisfaction de ses besoins physiques. Adopter un tel comportement est inéluctable ”.

En pareil cas, “ que fit le Saint béni soit-Il ? Il fit que Its’hak ait un visage ressemblant à celui d’Avraham ”. Dès lors, tous purent porter témoignage et dire : “ Avraham a enfanté Its’hak ”. Car, un Juif n’obtient pas la satisfaction de ses besoins matériels d’Aviméle’h, ce qu’à D.ieu ne plaise, mais bien d’Avraham, de l’âme, selon l’interprétation du Zohar.

Si l’on met en éveil les forces de son âme, si l’on ne tient pas compte des limitations imposées par le corps et l’âme animale, on est libéré des contingences de la nature, également dans son existence matérielle et physique.

4. Ceci nous permettra de comprendre une explication que donna mon beau-père, le Rabbi, le 3 Tamouz 5687 : “ Toutes les nations du monde doivent savoir que seuls nos corps se trouvent en exil, assujettis aux nations. Nos âmes, en revanche, n’ont pas été exilées. Elles n’ont nullement été livrées aux autres peuples.

Nous devons clairement affirmer, aux yeux du monde que nous autres Juifs, n’avons d’avis à recueillir auprès de personne pour tout ce qui concerne notre foi, la Torah les Mitsvot et nos coutumes. Tout usage de la contrainte, en la matière, ne serait d’aucun effet. ”.

Or, on peut s’interroger sur ces propos du Rabbi. L’âme se trouve dans un corps. Elle doit mettre en pratique la Torah et les Mitsvot avec lui et par lui, au sein du monde matériel. En conséquence, qu’importe si les âmes n’ont pas été exilées, dès lors que les corps le sont ?

En fait, comme nous l’avons vu, la force de l’âme permet de placer également le corps hors de portée de l’exil, de le soustraire à l’assujettissement aux nations. Et, il doit en être ainsi “ aux yeux du monde ”. Le Rabbi précise donc que “ toutes les nations du monde doivent le savoir ”. Les “ moqueurs de la génération ” doivent eux-mêmes convenir que Aviméle’h n’a pas son mot à dire, s’agissant des bénédictions matérielles qui reviennent à un Juif.

5. Ce qui vient d’être dit nous permettra d’établir un lien entre les interprétations de la Guemara, du Midrach, du Zohar et de la ‘Hassidout.

La Guemara appartient à la partie révélée de la Torah et elle applique donc les termes de ce verset au domaine matériel, tel qu’on peut le concevoir dans ce monde, où s’expriment également les forces du mal, les “ moqueurs de la génération ”. En conséquence, la Torah doit préciser qu’un Juif, même dans la satisfaction de ses besoins matériels, n’est pas soumis aux limites naturelles.

Le Midrach est l’intermédiaire entre la partie révélée de la Torah et son enseignement profond. Il développe donc la même idée, mais d’une manière plus élevée. Aussi présente-t-il l’indépendance d’un Juif face aux phénomènes naturels dans les sphères célestes de l’enchaînement des mondes spirituels.

Nous avons vu que la stature morale d’une génération est toujours plus basse que celle de la précédente et il en est de même dans tout l’enchaînement des mondes, dont chaque stade est inférieur à celui qui le précède. Pour ce qui concerne les Juifs, en revanche, le verset Michlé 17, 6, cité par le Midrach Tan’houma, à la référence précédemment citée, affirme que “ les petits-enfants sont la couronne des grands-parents ”. Or, la couronne est placée au dessus de la tête et il en résulte que les enfants apportent l’élévation aux parents. Une telle situation transcende effectivement l’ordre établi dans l’enchaînement des mondes.

C’est la raison pour laquelle le Midrach, selon la seconde explication, ne prend pas la peine de rejeter l’objection soulevée par les forces du mal. En effet, il fait allusion aux stades spirituels, dans lesquels une telle objection est inconcevable. Il n’y a donc pas lieu de la prendre en compte.

La ‘Hassidout, pour sa part, explique de quelle manière il est possible de servir D.ieu. Elle montre donc, en l’occurrence, comment s’élever au dessus des phénomènes naturels et de l’enchaînement des mondes. Elle précise qu’en servant D.ieu par les deux sentiments que sont l’amour et la crainte, on parvient à modifier sa nature. Seul le service de D.ieu permet d’obtenir un tel résultat, comme le précise le Sifri, à propos du verset Devarim 6, 5.

En effet, le comportement naturel ne donne pas le moyen pas d’éprouver conjointement de l’amour et de la crainte. Mais, l’enseignement de la ‘Hassidout, dès lors que l’on s’y conforme, permet de se libérer de ce comportement naturel. Dès lors, la bénédiction céleste que l’on reçoit est également surnaturelle, à tous les niveaux, spirituellement, comme le dit la seconde explication du Midrach, mais aussi matériellement, comme l’établit la Guemara.

Le Zohar appartient à l’enseignement ésotérique de la Torah. Il présente donc la réalité telle qu’elle sera dans le monde futur et il précise que l’application des termes du verset “ Voici les descendances d’Its’hak, fils d’Avraham, Avraham enfanta Its’hak ”, selon les trois manières qui ont été décrites plus haut, permettent à un Juif d’éprouver le plaisir céleste.

6. Le traité Avot, chapitre 4, Michna 2, explique que “ la récompense de la Mitsva est la Mitsva elle-même. Le Tanya, au chapitre 39 et le Hayom Yom, à la date du 25 Iyar et du 8 ‘Hechvan, précisent que la récompense de la Mitsva est la Mitsva proprement dite et non un fait nouveau, qui serait accordé après que celle-ci ait été mise en pratique. Dans le monde futur, il sera clairement révélé que la Mitsva est elle-même la rétribution véritable.

Ceci établit encore plus clairement le lien de l’explication du Zohar, évoquant la récompense du service de D.ieu, avec les trois interprétations précédentes, qui traitent de l’effort intrinsèque du service de D.ieu. En effet, “ la récompense de la Mitsva est la Mitsva elle-même ”.

7. Le verset Béréchit 21, 6, faisant référence à la naissance d’Its’hak, dit : “ D.ieu (*Elokim*) m’a faite objet de risée ” et la ‘Hassidout, dans le Torah Or, à la Parchat Toledot, remarque que le Nom divin Elokim évoque le voile. Le verset Tehilim 84, 12, dit, en effet, que “ L’Eternel (*Avaya*) D.ieu (*Elokim*) est le soleil et son fourreau ”. Ainsi, Avaya est comparé au soleil et Elokim, à la gaine qui le recouvre. De fait, Elokim a la même valeur numérique que *Hatéva*, la nature, comme le font remarquer le Pardès, porte 12, chapitre 2 et le Chneï Lou’hot Haberit, porte des lettres, paragraphe sur la sainteté.

Les phénomènes naturels masquent la Divinité et c’est précisément le sens du verset “ D.ieu m’a faite objet de risée ”. En apportant l’élévation aux objets naturels, on provoque effectivement le rire et le plaisir célestes. De la sorte, on met en pratique la Volonté de D.ieu de posséder une demeure ici-bas.

L’homme a été créé “ à l’image et à la ressemblance de D.ieu ”. En conséquence, il possède une âme et un corps, qui sont comparables à Avaya et Elokim. L’âme est analogue à Avaya et le corps, occultant l’âme, s’identifie à Elokim. Le rire et le plaisir de D.ieu se dévoilent quand le corps reçoit l’élévation. C’est, en effet, ce corps qui met en pratique, ici-bas, la finalité de la création.

La transformation du corps occupe donc un rôle essentiel, dans le schéma divin. C’est la raison pour laquelle, dans le monde futur, celui-ci sera plus élevé que l’âme, à laquelle il accordera son influence, alors qu’à l’heure actuelle, l’inverse est vrai. Néanmoins, l’âme est à l’origine de l’élévation du corps et, de ce fait, elle recevra également une récompense, le plaisir divin ayant découlé de ce qu’elle a apporté au corps.

Il en va de même pour la joie que l’on éprouve, à l’heure actuelle et qui prépare le plaisir céleste du monde futur. Celle-ci doit être ressentie par le corps physique. Pour autant, elle émane bien de l’âme, qui conçoit de l’aversion pour les plaisirs corporels et ne peut éprouver qu’une satisfaction morale, comme l’explique le chapitre 32 du Tanya. Et, c’est à l’âme qu’il appartient de révéler la joie dans le corps.

Le commentaire du Zohar, présentant la rétribution du service de D.ieu, est donc bien lié aux trois autres explications, précisant en quoi consiste ce service. L’âme mène son action sur le corps et lui permet de se soustraire aux limites de la nature. Dès lors, elle permet que D.ieu éprouve du plaisir de ce corps, “ Avraham enfanta Its’hak ”. C’est pour cela qu’elle recevra également sa récompense, dans le monde futur. Alors, elle éprouvera elle-même le plaisir qu’elle aura révélé, “ Its’hak est le fils d’Avraham ”.

# **Lettre du Rabbi**

Lundi 16 Kislev 5704,

Ce troisième mois est très différent de celui de l’été, pendant lequel éclaire la Lumière directe de D.ieu, celle qui est à l’origine du service divin des Justes. L’hiver, en revanche, évoque la Lumière réfléchie, celle qui permet d’accéder à la Techouva, qui est la finalité de l’exil et, en particulier, de la période du talon du Machia’h, comme l’indique le discours ‘hassidique “ le huitième jour ”, prononcé en 5689.

Puisse donc ce troisième mois de l’hiver nous révéler le “ troisième jour ”, celui de l’existence éternelle que nous apportera notre juste Machia’h. Nous l’obtiendrons en diffusant les sources de la ‘Hassidout à l’extérieur, comme l’explique le Rabbi, dans sa causerie de Sim’hat Torah 5690, à partir du paragraphe 32.

Il faut donc révéler la clarté de la ‘Hassidout, d’autant que l’Admour Hazaken, à l’issue de son emprisonnement, fut libéré un mardi, troisième jour de la création, lorsque fut dit deux fois le mot “ bon ”, soulignant ainsi, comme l’expliquent nos Sages, dans le traité Kiddouchin 40a, qu’il faut être “ bon pour les cieux et bon pour les créatures ”. C’est pour cela que la ‘Hassidout doit être diffusée à l’extérieur.

C'est ce qu’indique le chapitre 32 du Tanya et c’est pour cela qu’il est ici question des “ créatures ”.

Tel fut le rôle de l’Admour Hazaken, qui s’appelait Chnéor, deux lumières. La lumière est, par nature, bénéfique et elle exerce son effet. De plus, le double de la valeur numérique de *Or*, la lumière, correspond à celle de *Veahavta*, tu aimeras. Il faut, en effet, aimer D.ieu de tout son pouvoir, comme l’explique la causerie du 20 Kislev 5693, au paragraphe 17 et le moyen d’y parvenir est d’aimer son prochain.